Marolles en Brie

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

ARRETE DU MAIRE N° 5510 / 2017
ARRETE PORTANT SUR LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT POUR TRAVAUX DE RESCELLEMENT DE GRILLE D'EAU PLUVIALE, 11 RUE DES BLES D'OR, DU 20 AVRIL 2017 AU 5 MAI 2017.

Le Maire de la Commune de MAROLLES EN BRIE,

- **Vu** le Code de la Route, et en particulier l'article R417-10,
- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier les articles L 2213-1, L 2213-2 et L 2213-4
- **Vu** l'arrêté interministériel du 15 juillet 1974 modifié par l'arrêté du 21 septembre 1981, relatif à la signalisation temporaire,
- **Vu** la demande de l'entreprise SEIP IDF,
- **Considérant** que des travaux de rescellement d'une grille d'eau pluviale doivent être réalisés 11 rue des Blés d'Or, par l'entreprise SEIP IDF, rue des Graviers, 91160 SAULX LES CHARTREUX et qu'il convient, dans l'intérêt de la Sécurité Publique, de réglementer la circulation et le stationnement,

ARRÊTE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 Du 20 avril 2017 au 5 mai 2017, les travaux susvisés seront effectués par l'entreprise SEIP IDF, au 11 rue des Blés d'Or.

ARTICLE 2 Pendant la durée des travaux, le stationnement de tous véhicules sera totalement interdit au droit du chantier.

ARTICLE 3 L'entreprise chargée des travaux devra mettre en place une signalisation conforme à la réglementation afin de protéger le chantier et les usagers.

ARTICLE 4 Les véhicules en stationnement interdit et gênant le bon déroulement des travaux seront évacués et mis en fourrière, aux frais et risques des contrevenants.

ARTICLE 5 Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie,
Monsieur le Commissaire de Police de Boissy Saint Léger,
Monsieur le Commandant de Brigade de la Gendarmerie de Créteil,
L'entreprise SEIP IDF,
Monsieur le Responsable des Services Techniques,
Seront chargés, en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :
Monsieur le Préfet du Val de Marne,
Monsieur le Commandant de Brigade des Sapeurs Pompiers de Villecresnes,
Le SIVOM.

A Marolles-en-Brie, le 7 avril 2017

Sylvie GERINTE
Maire de Marolles-en-Brie

MAIRIE de MAROLLES-en-BRIE Val-de-Marne

Ref. 201501 Berger-Levrault (1012)

Acte à classer

5510-2017

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	**> AR reçu <**	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2017-04-07T17-12-23.00 (MI205444580)

Identifiant unique de l'acte :
094-219400488-20170407-5510-2017-AR (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : TRAVAUX RESCELLEMENT GRILLE EAU PLUVIALE 14 RUE DES BLES D'OR DU 20 AVRIL AU 5 MAI 2017.

Date de décision : 07/04/2017

CERTIFIÉ **Certifié Conforme**

Nature de l'acte : Arrêtés réglementaires

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.3. Voirie

Acte : 5510-2017.PDF

Classer

Annuler

Préparé	Date **07/04/17 à 17:12**	Par **MARQUES Christine**
Transmis	Date **07/04/17 à 17:12**	Par **MARQUES Christine**
Accusé de réception	Date **07/04/17 à 17:18**	